



Programme

Formation certification QUALIOPI

Objectif de la formation :

Comprendre le contexte et maîtriser les exigences QUALIOPI
Identifier un organisme certificateur et réaliser les démarches d'inscription
Identifier les points de conformité nécessaires pour valider la certification.
Connaitre le contexte et les exigences de l'audit Qualiopi
Optimiser les processus internes
Garantir la qualité des prestations
Impliquer les équipes
Préparer le dossier et l'audit de certification
Assurer la pérennité de la certification

Les points forts de la prestation

Prestation action : offre une expertise spécialisée, une formation sur mesure, et une optimisation des processus internes, tout en assurant un suivi pour garantir la pérennité de la qualité et de la conformité des prestations.

Apports théoriques et méthodologiques illustrés au moyen de mise en situation.

Analyse de pratique, mises en situation avec un audit blanc le 4^{ème} jour.

Public visé : La prestation de formation à la certification QUALIOPI s'adresse principalement aux organismes de formation, centres de bilan de compétences, prestataires de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) et consultants souhaitant obtenir ou renouveler la certification QUALIOPI afin d'améliorer la qualité de leurs prestations et d'accéder aux financements publics

Prérequis : L'organisme de formation doit détenir un numéro de Siret et de déclaration d'activité

Durée : 28 heures de formation / 4 jours.

Horaires : 9h00-12h00 et 13h00-17h00

Modalités de réalisation : Module de prestation accessible en présentiel ou en distanciel.

Modalités d'inscription : Sur simple demande, par mail ou par téléphone.

Délais d'accès : Ils sont fixés à 15 jours, mais peuvent être ramenés à un délai plus court, en fonction du caractère d'urgence de votre demande et de la disponibilité de nos équipes

Formateur : Consultant expert auditeur QUALIOPI.

Tarif : 2800 € HT. Les informations tarifaires sont détaillées dans les documents de contractualisation, tels que la proposition et le contrat de prestation.

Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par l'organisme de formation **CÉLA SOLUTION RH** font l'objet d'une proposition de prestation (devis), d'un contrat individuel de prestation. Ces documents sont accompagnés du règlement intérieur, des conditions générales de vente et de service.

Objectifs Pédagogique - A l'issue de la formation la stagiaire sera capable de :

- ❖ Comprendre le contexte et maîtriser les exigences QUALIOPI
- ❖ Identifier les points de conformité nécessaires pour valider la certification.
- ❖ Identifier un organisme certificateur et réaliser les démarches d'inscription
- ❖ Connaitre le contexte et les exigences de l'audit Qualiopi
- ❖ Optimiser les processus internes
- ❖ Garantir la qualité des prestations
- ❖ Impliquer les équipes
- ❖ Préparer le dossier et l'audit de certification
- ❖ Assurer la pérennité de la certification

En maîtrisant ces compétences, l'organisme de formation sera en mesure d'aligner ses pratiques internes avec les exigences de qualité, à structurer ses processus, et à garantir une conformité durable avec le référentiel, tout en impliquant les équipes dans cette démarche de qualité. Il sera capable de présenter son organisme de formation à la certification-QUALIOPI.

Reference programme : formprepaqualiopi-V1-13-01-2025



Matériel requis lors de la formation :

Pour les prestations **en présentiel**, réalisées dans des locaux mis à disposition par nos soins ou en INTRA les participants sont invités à disposer de leur propre matériel (bloc papier, stylos, ordinateur portable, tablette, si besoin ...).

Pour les formations **à distance**, le bénéficiaire devra s'assurer au préalable de réunir les conditions matérielles nécessaires au bon déroulement de l'action de formation en classe virtuelle, à savoir :

- ✓ Être équipé d'un ordinateur (téléphone non recommandé), d'une caméra fonctionnelle et d'enceintes ou haut-parleurs, mais également d'un micro, afin de faciliter les interactions.
- ✓ Disposer d'une bonne connexion internet et s'assurer que l'outil de visioconférence proposé a été installé au préalable et fonctionne correctement.

Méthodes pédagogiques mises en œuvre

- ❖ Recueil des besoins et attentes, positionnement au moyen d'un audit effectué auprès du prescripteur et / ou du questionnaire préformation complété par le bénéficiaire
- ❖ Animation de la prestation, avec mise en œuvre des moyens matériels appropriés
- ❖ Pédagogie active, avec interactions et partage d'expérience
- ❖ Évaluation progressive des acquis et de l'atteinte des objectifs visés au moyen d'un audit Blanc.
- ❖ Remise de ressource(s) pédagogique(s) dématérialisée(s)
- ❖ Mise à disposition d'un drive partagé et d'une boîte à outils (selon module)
- ❖ Compte-rendu / bilan à l'issue de l'action de prestation.

Moyens matériels et logistiques mis en œuvre

- ❖ Lorsque le prestataire de formation organise la prestation, il s'engage à mettre à disposition les moyens matériels nécessaires et l'environnement approprié au bon déroulement de l'action de formation.
- ❖ Lorsque la prestation se déroule au sein de locaux mis à disposition par le prescripteur ou le bénéficiaire, ce dernier doit s'assurer de remplir les obligations en terme d'accès et de sécurité et de mettre à disposition les moyens matériels nécessaires et l'environnement approprié au bon déroulement de l'action de formation (locaux ERP, accès PMR si nécessaire, salle dédiée à la formation, tables, chaises, vidéoprojecteur, tableau ou paper board, connexion internet, matériel informatique et audiovisuel si nécessaire, multiprises...).

Dispositif de suivi :

- Feuilles de présence émargées
- Délivrance d'un certificat de formation.

Modalités d'évaluation et d'atteinte des objectifs :

- Exercices pratiques sous forme d'audit Blanc, mise en situation, permettant d'évaluer les acquis et l'atteinte des objectifs visés.
- Remise d'une attestation de compétences en fin de formation, précisant l'atteinte des objectifs visés.

Indicateurs de résultat : Taux de satisfaction : 100% - Taux de participation : 100% Ces indicateurs sont mis à jour tous les ans lors de la transmission du BPF.

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes en situation de handicap

"Prendre en compte dans son organisation, ses pratiques la question du handicap, c'est favoriser l'égalité des chances !" Nous garantissons l'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de notre établissement et conduisons au quotidien une réflexion sur notre organisation, nos "bonnes" pratiques pédagogiques. Nous travaillons à la mise en place de solutions adaptées et nous entourons de partenaires ressources, pour nous accompagner au mieux, lorsqu'un appui extérieur est nécessaire, et ce, afin de sécuriser le parcours de formation d'une personne en situation de handicap. Pour préparer au mieux notre intervention, nous vous remercions de nous faire part, en amont de la formation, de toutes informations nécessitant une adaptation de notre part.

Interlocutrice handicap : Julie SOLERE : contact@celasolutionrh.fr

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à vous orienter vers nos partenaires ressources handicap : AGEFIPH : <https://www.agefiph.fr/>

Reference programme : formprepaqualiopi-V1-13-01-2025



CONTENU PEDAGOGIQUE

Ouverture de la session

- ✚ Tour de table et météo
- ✚ Reformulation des attentes et besoins de chacun, exprimés dans le questionnaire préformation
- ✚ Identifier ses connaissances dans le domaine au moyen d'un test de positionnement

Jour 1 : Introduction au référentiel QUALIOPI, présentation des critères et indicateurs, évaluation des pratiques actuelles de l'organisme, et identification des axes d'amélioration.

Jour 2 : Analyse approfondie des processus internes (accueil, suivi des bénéficiaires, évaluation des actions de formation), et définition d'un plan d'action pour répondre aux exigences QUALIOPI. Définition des actions à mener pour la création documentaire des processus.

Jour 3 : Mise en place des procédures et outils nécessaires pour garantir la conformité avec les critères QUALIOPI (documentation, procédures internes, etc.), et formation dans la création ou l'amélioration de ces outils. Point d'étape sur la création documentaire des processus.

Jour 4 : Audit Blanc. Vérification des documents à fournir lors de l'audit QUALIOPI, finalisation du dossier de certification et recommandations pour maintenir la qualité sur le long terme.

Résultats attendus :

Conformité avec les exigences de QUALIOPI. Dossier prêt pour l'audit QUALIOPI.

Dossier de certification complet. L'organisme dispose d'un dossier bien préparé et structuré pour l'audit QUALIOPI, avec les documents nécessaires, les preuves de conformité et les éléments attestant de la qualité des services.

Préparation réussie à l'audit. L'organisme est prêt à faire face à l'audit QUALIOPI, avec une équipe formée et informée des exigences de l'audit et des attentes des auditeurs. Amélioration de la gestion de la qualité.

Optimisation des processus internes : Mise en place de procédures claires et documentées pour l'accueil, le suivi, et l'évaluation des bénéficiaires, afin d'assurer la qualité des prestations.

Amélioration continue avec la mise en place d'un système de veille et de révision continue des pratiques et des processus pour garantir la qualité dans le temps. Les équipes sont sensibilisées aux critères

QUALIOPI, ce qui assure une meilleure gestion de la qualité et un service plus structuré et efficace.

Engagement dans la démarche qualité avec une culture de la qualité et de l'amélioration continue est développée au sein de l'organisme, impliquant l'ensemble des collaborateurs dans le processus.

Validation de la certification. L'organisme obtient la certification QUALIOPI après audit, validant ainsi sa conformité aux critères et indicateurs du référentiel national.

Accréditation pour recevoir des financements

publics : L'organisme est désormais éligible aux financements des organismes publics comme Pôle emploi, les OPCO (Opérateurs de Compétences), et d'autres financeurs publics.

Clôture de la session

- ✚ Débriefing de fin de prestation.
- ✚ Evaluation des connaissances et compétences en fin de prestation.
- ✚ Evaluation de satisfaction à chaud de la prestation.

L'organisme de formation **CÉLA SOLUTION RH** s'engage à répondre à votre demande **sous 48 heures**

Contact : Une question, une remarque, une suggestion ?

N'hésitez pas à nous contacter : 07.65.65.55.89 contact@celasolutionrh.fr

Reference programme : formprepaqualiopi-V1-13-01-2025